

COMPTE RENDU
DES
TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
Pendant l'année 1910

MESDAMES, MESSIEURS,

Comment qualifierons-nous l'année 1910 ? Si l'usage nous autorise à donner aux années le nom d'un événement considérable, heureux ou malheureux, nous pourrions appeler 1910 l'année des inondations. Car, du Nord au Midi, la crue des fleuves a été prodigieuse. Les débordements du Nil apportaient la fécondité et présageaient en Egypte l'abondance des récoltes. Les inondations en France sont loin d'avoir procuré l'aisance, encore moins la prospérité.

Avons-nous été inondés de savants travaux ? C'est la question qui se pose. Je n'irai pas jusqu'à dire que la crue de nos mémoires a été surprenante.

Nous n'avons pas moins à nous féliciter du nombre et de la qualité des études qui nous ont été présentées.

Les temps préhistoriques ont toujours un grand attrait pour M. Plessier. Ses patientes investigations lui ont permis de nous donner un aperçu clair et précis de la fabrication des haches, couteaux, grattoirs, marteaux, flèches, etc., dont nos ancêtres trouvaient la matière dans le silex. Il nous a,

pour ainsi dire, introduit dans leurs ateliers, afin de nous montrer les procédés usités pour la taille, la perforation et le polissage de ces instruments. L'obliquité de l'emmanchement direct dans les haches polies avec un angle d'environ 80° est la dernière constatation qu'il nous a fait faire.

Nos villages sont loin d'avoir tous leur histoire.

M. le comte Jean de Bréda a entrepris avec succès une monographie du Plessis-Brion. Après avoir raconté les origines du village, il en a décrit le château avec ses transformations successives, puis a passé en revue la transmission de la propriété, soit par héritage, soit par vente, depuis Raoul du Plessis-Brion, qui vivait en 1225, jusqu'au chevalier Antoine-Marie-Pierre de Bréda, son aïeul. Le sort peu enviable de M. de Bélaval, l'habileté peu louable de Jean-Nicolas Matigny, nous étaient déjà connus.

Les divers renseignements généalogiques et économiques que renferme cette étude nous ont mis à même d'apprécier le rôle et l'importance du domaine à travers les âges.

Grâce à M. l'abbé Dangu, nous aurons bientôt une histoire très documentée de Saint-Jean-aux-Bois. A l'aide des vieilles chroniques, il nous a fait connaître la maison de Cuise, origine du monastère de Saint-Jean. Dans la description qu'il nous a faite ensuite de l'abbaye et surtout de l'église abbatiale, il a poussé l'exactitude jusqu'au scrupule. L'exposé des coutumes du couvent, l'énumération de ses propriétés, la biographie de ses membres, couron-

neront l'œuvre et donneront une nouvelle vie à cette partie de la forêt de Compiègne, si animée jadis.

Les Cartulaires sont des mines fécondes en renseignements.

Il est bien regrettable que nous n'ayons plus ceux de Saint-Martin-aux-Bois et de Saint-Jean-aux-Bois. M. Guynemer a porté son attention sur celui de Royallieu qu'il a exploré méthodiquement et dont il prépare la publication.

Guidés par lui, nous y ferons connaissance avec une foule de personnages, dont les uns ont fondé ou doté le prieuré du Val des Ecoliers, et dont les autres ont été membres de la communauté.

M. Guynemer excelle à donner à ses travaux une forme anecdotique. Son histoire de l'Hôtel des Rats renferme des détails fort curieux sur l'état des propriétés en France au xv^e siècle. Nous y pouvons suivre toutes les transformations de cette demeure et même en saluer les maîtres. Justice y est faite des légendes trop fantaisistes relatives à Henry IV.

M. Guynemer ne nous a pas moins intéressés en nous racontant « l'isolement de Marie de Médicis au château de Compiègne et son évasion ».

Les intrigues de Marie de Médicis et de Gaston d'Orléans forment un épisode des plus singuliers du règne de Louis XIII. Elles ont été habilement déjouées. La reine mère arrive à Compiègne avant la cour. Le roi part brusquement. Marie de Médicis voudrait faire croire qu'on la retient prisonnière, quand le maréchal d'Estrées n'a

d'autre mission que de la diriger vers Moulins.

Elle s'échappe la nuit, gagne la Capelle où elle espère rencontrer les Espagnols, mais la Capelle a fermé ses portes. Il ne reste à la reine mère que la ressource de passer la frontière.

Nous sommes encore sous le charme de ces narrations.

Les archives de l'Hôtel-Dieu, dont M. Jean Béreux a entrepris le dépouillement, resté inachevé, lui ont fourni l'occasion de relever d'intéressants détails sur la Table-Dieu de Compiègne, sorte de bureau de charité ou de fourneau économique, dont le siège était, au milieu du xvii^e siècle, dans le pavillon de la justice consulaire.

A l'Hôtel de Ville, M. le baron de Bonnault a recherché tous les documents propres à établir la biographie des capitaines-gouverneurs de la ville de Compiègne. L'ébauche qu'il nous a présentée atteste que l'œuvre sera digne de ses aînées.

Le commerce pendant la grande Révolution a été plus d'une fois entravé par le manque de numéraire. Les billets de confiance mis en circulation par la ville de Compiègne, en 1791 et 1792, sauvèrent la situation. M. le lieutenant J. Aubey a fait une enquête dans les registres de l'Hôtel de Ville sur les émissions de ce papier-monnaie. Ses notes confiées à M. l'abbé Meister, qui les a complétées par des recherches personnelles aux Archives nationales et aux Archives de l'Oise, nous ont valu un récit très circonstancié des embarras de l'époque.

Faut-il parler de ma contribution ? Elle a été plus que modeste. Le procès-verbal des fêtes de la Translation du Voile de la Sainte Vierge, en 1666, dans une châsse nouvelle en l'abbaye de Saint-Corneille, un inventaire des reliques du célèbre monastère, conservées en l'église Saint-Jacques de Compiègne, et le compte rendu du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, où j'ai eu l'honneur de vous représenter, voilà tout mon apport. Je n'ai qu'à m'en excuser.

Une excursion a eu lieu, le 4 juin, à Pont-Sainte-Maxence, Saint-Christophe-en-Halatte, Le Moncel, Saint-Paterne, Saint-Gervais - Pontpoint et Noé-Saint-Martin. M. Francis de Roucy nous l'a racontée dans tous ses détails, en y joignant de nombreux renseignements personnels.

Nous avons suivi avec intérêt la restauration des vitraux de l'église de Lachelle, menée à bonne fin par M. l'abbé Toillon. M. le chanoine Pihan nous a donné naguère de ces vitraux une description aussi précise que bien documentée.

Nous avons protesté avec M. l'abbé Beaudry et la Société archéologique de Clermont contre la destruction systématique du clocher de Cinqueux et constaté avec M. le comte Jacques de Bréda que, bien à tort, on a représenté la bienheureuse Jeanne d'Arc allant, armée de l'épée, à la communion. Cette tenue controuvée eut été contraire aux règlements ecclésiastiques. Les ennemis de l'héroïne n'auraient pas manqué de la lui reprocher au cours de son procès à Rouen.

Il nous a été apporté une fort belle ma-

trice de sceau. Nous y avons lu que le sceau venait de l'abbaye bénédictine du Saint-Sépulcre de Cambrai.

M. le baron de Bonnault et M. Plessier nous ont rendu compte d'une visite que, sur une invitation de M. le Maire de Girau-mont, ils ont faite au printemps, dans cette localité. Trois sarcophages, nouvellement découverts, furent soumis à leur examen. Si l'on en juge par un pot de terre grise qui s'y trouvait, ces sépultures seraient du IX^e siècle.

Deux publications nous ont été distribuées ; la première est l'importante monographie de M. le baron de Bonnault, Compiègne pendant les guerres de religion et la Ligue, et la seconde le tome XIII de notre Bulletin. J'allais oublier la reproduction d'un plan de Compiègne en 1750, dessiné par Leradde.

La mort nous a enlevé deux de nos membres, M. le comte Robert de Bréda qui, s'il ne pouvait assister à toutes nos séances, n'applaudissait pas moins à nos travaux, et M. le baron Fernand Creuzé de Lesser, dont la charité était inépuisable et le dévouement toujours prêt à servir les nobles causes.

Sept nouveaux membres sont venus grossir nos rangs. Puissent-ils augmenter le nombre de nos mémoires !

Jadis notre regretté président, M. Alexandre Sorel, nous invitait à relire les titres de notre maison pour en extraire la partie historique au profit de notre Société. Nous pouvons arriver à de meilleurs résultats encore. Que chacun de nous étudie le passé

de son village ou d'un village de sa région et en rédige la monographie. Ces recherches ne peuvent manquer de nous procurer de véritables jouissances. Il en résultera une plus grande émulation parmi nous. En écrivant l'histoire de notre petite patrie, nous contribuerons à faire mieux juger et apprécier les habitudes, les mœurs, les qualités et les mérites de la grande patrie.

E. MOREL.
